

## 2. ASSURER L'INFORMATION, LE SOUTIEN ET LA QUALIFICATION DES ACTEURS

### Constat général

Les professionnels et les partenaires chargés de l'accompagnement des gens du voyage peuvent méconnaître les codes et les normes propres à la culture des gens du voyage.

### Objectif général

Faciliter l'accompagnement global (en terme de scolarisation, d'accompagnement au relogement, à l'insertion sociale et professionnelle et à la santé) des gens du voyage par une meilleure connaissance mutuelle entre les gens du voyage et les professionnels

### Objectifs opérationnels

- **Inform** et sensibiliser les partenaires et les professionnels sur les codes et les normes propres à la culture des gens du voyage
- **Apporter** un appui technique aux professionnels et aux partenaires du département sur l'accompagnement des familles

### Modalités de mise en œuvre

- **Organiser** des réunions d'information pour les professionnels en lien avec les gens du voyage, mais aussi auprès des gens du voyage sur les spécificités liées aux structures administratives et d'accueil et aux institutions
- **Communiquer** sur les formations possibles
- **Organiser et mettre en place** des groupes de travail et/ou des commissions sur les différentes thématiques (santé, habitat...)
- **Développer** le réseau et le partenariat afin de faciliter la communication et la mutualisation des expériences entre acteurs
- **Identifier** des professionnels référents dans les institutions et les administrations en lien avec les gens du voyage, et définir leur rôle
- **Utiliser** et diffuser les outils d'information existants par le biais des référents
- **Prendre en compte** la demande des gens du voyage, en retraçant l'ensemble des institutions où les gens du voyage ont rencontré des difficultés
- **Proposer** des formations ou de l'information en particulier aux institutions peu identifiées par les gens du voyage, et/ou ayant rencontré des difficultés sur l'accueil et l'accompagnement du public

	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
- <b>Organiser</b> des réunions d'information pour les professionnels en lien avec les gens du voyage, mais aussi auprès des gens du voyage sur les spécificités liées aux structures administratives et d'accueil et aux institutions		
- <b>Communiquer</b> sur les formations possibles		
- <b>Organiser et mettre en place</b> des groupes de travail et/ou des commissions sur les différentes thématiques (santé, habitat...)		
- <b>Développer</b> le réseau et le partenariat afin de faciliter la communication et la mutualisation des expériences entre acteurs		
- <b>Identifier</b> des professionnels référents dans les institutions et les administrations en lien avec les gens du voyage, et définir leur rôle		
- <b>Utiliser</b> et diffuser les outils d'information existants par le biais des référents		
- <b>Prendre en compte</b> la demande des gens du voyage, en retraçant l'ensemble des institutions où les gens du voyage ont rencontré des difficultés		
- <b>Proposer</b> des formations ou de l'information en particulier aux institutions peu identifiées par les gens du voyage, et/ou ayant rencontré des difficultés sur l'accueil et l'accompagnement du public		

### Pilote

Le GIP AGV35

### Bénéficiaires

Les professionnels et les partenaires en lien avec l'accompagnement des gens du voyage, et à long terme les gens du voyage

### Territoire visé

Le département d'Ile-et-Vilaine

### Partenariat

L'ensemble des partenaires qui travaillent à l'accueil et/ou l'accompagnement des gens du voyage

### Calendrier

La durée du schéma : 2012-2017

### 3. LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

#### **Constat général**

Beaucoup de gens du voyage sont illettrés ou analphabètes.

#### **Objectif général**

Améliorer les capacités des gens du voyage en lecture et en écriture

#### **Objectifs opérationnels**

- **Développer** l'accompagnement des enfants et des adolescents scolarisés
- **Développer** l'accompagnement des adultes de plus de 16 ans

#### **Modalités de mise en œuvre**

	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
- <b>Inform</b> er les gens du voyage et les partenaires sur les programmes existants		
- <b>Développer</b> un programme spécifique à l'échelle du département afin de promouvoir la lutte contre l'illettrisme, en développant des partenariats avec les actions existantes, et des passerelles avec les centres de formation		
- <b>Communiquer</b> auprès des gens du voyage sur les acteurs de la lutte contre l'illettrisme		
- <b>Identifier</b> les interlocuteurs principaux (CCAS, agences territoriales)		
- <b>Avoir</b> des relais d'information, mettre en place un réseau d'information		

#### **Pilote**

Le GIP AGV35

#### **Bénéficiaires**

Les gens du voyage

#### **Territoire visé**

Le département d'Ille-et-Vilaine

#### **Partenariat**

Le CLPS, les organismes de formation, les ALI, le Conseil général, le Conseil régional, l'État, l'Europe, la DIRRECTE

#### **Calendrier**

La durée du schéma : 2012-2017

## METTRE EN PLACE DES PROJETS SOCIAUX

### Constat général

Les projets sociaux des aires d'accueil se sont développés dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental. En Ile-et-Vilaine, à partir de 2005, il a été proposé une politique volontariste d'implication des collectivités compétentes dans la mise en œuvre d'un projet social en lien avec la gestion et le fonctionnement des aires d'accueil.

### Objectifs généraux

- **Organiser** la gestion des aires d'accueil en s'appuyant sur un réseau de partenaires et sur une coordination locale
- **Connaître** les demandes des familles et repérer les besoins
- **Favoriser** l'accès aux services de droit commun
- **Faciliter** l'intégration des familles dans l'environnement local
- **S'appuyer** sur toute action spécifique ou passerelle qui facilite cette ouverture
- **Développer** l'information à diffuser aux usagers du terrain
- **Proposer** toute action permettant une meilleure connaissance des gens du voyage et la rencontre entre les familles séjournant sur les terrains et les habitants

### Modalités de mise en œuvre

- **Mettre en place** des comités techniques (ou comités de pilotage) : instance partenariale de suivi des aires d'accueil aménagées pour les gens du voyage
- **Réunir** régulièrement l'ensemble des partenaires concernés : élus, équipes enseignantes, travailleurs sociaux, animateurs loisirs jeunesse, responsables associatifs, riverains, gens du voyage... et développer une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour organiser l'accueil des gens du voyage et les informer des différents services
- **Coordonner** et évaluer la mise en œuvre du projet social : Il est préconisé que les comités techniques se réunissent au moins une fois par an pour établir un bilan du fonctionnement de l'aire et des actions menées. D'autres niveaux de coordination, ou groupes de travail peuvent être organisés pour des raisons d'efficacité, de réactivité, ou de confidentialité.

### Pilotes

- **Projets sociaux Rennes** : Pilotage, animation et coordination : GIP AGV35
- **Projets sociaux Rennes Métropole** : Co pilotage Rennes Métropole / GIP AGV35  
Co animation collectivité / GIP AGV35
- **Projets sociaux département** : Collectivités compétentes accompagnées si elles le souhaitent par le GIP AGV35

### Bénéficiaires

- Usagers des aires d'accueil
- Collectivités et partenariat local

### Territoire visé

Territoire départemental en particulier où sont implantées les aires d'accueil

### Partenariat

Tous les acteurs locaux concernés par l'accueil des gens du voyage

### Calendrier

Les projets sociaux sont développés généralement en parallèle de la création d'une aire d'accueil. Sur Rennes Métropole (pour des raisons historiques) les projets sociaux seront mis en œuvre progressivement jusqu'en 2013.

NIVEAU DE REALISATION
<p>→ <b>Projets sociaux département</b> (hors Rennes Métropole) : <b>7 collectivités sur 24</b> disposant d'une aire d'accueil ont un projet social plutôt actif / mise en place de comités techniques (au minimum), prise en compte des demandes et besoins des familles qui séjournent, liens avec les acteurs locaux.</p> <p>→ <b>Projets sociaux Rennes Métropole</b> : <b>6 communes sur 15</b> (dont Le Verger) ont été accompagnées dans la rédaction d'un projet social et dans la mobilisation du partenariat local depuis 2009. <b>Depuis 3 ans, seule une commune mettait en place régulièrement un comité technique/an.</b> Pour les autres pas de suivi, ni de coordination du projet social.</p> <p>→ <b>Projets sociaux Rennes</b> : <b>La rédaction des projets sociaux des terrains de Gros Malhon et de Petit-Champeaux n'est toujours pas validée au cours de l'année 2013.</b> Il avait été envisagé de créer un comité de pilotage de validation et de suivi de mise en œuvre. Ce groupe n'a pas été constitué. Quelques structures ou services impliqués dans le projet social, animation de rue (Cercle Paul Bert), SMAE (bibliothèques de Rennes), Lire et faire lire, Maison Bleue, bénévoles accompagnement scolaire...</p> <p><b>Depuis 2013, une fiche Bilan de mise en œuvre du projet social</b> (à joindre aux autres éléments à fournir pour bénéficier de la subvention d'aide à la gestion – AGA) devrait être complétée par les collectivités : → <b>Au niveau départemental</b> (hors Rennes Métropole), cette fiche a été remplie par <b>9 collectivités sur 22.</b> Notons que les communes qui ont renvoyé le document sont celles qui ont effectivement organisé au moins un comité technique au cours de l'année. → En ce qui concerne les communes de Rennes Métropole, aucun élément n'a été transmis.</p>

## COMMENTAIRES

→ Pour 2 d'entre elles, pas une réelle dynamique de mise en oeuvre du fait qu'il y a très peu ou pas de stationnement depuis 2 ou 3 ans sur leur aire d'accueil.

Nous constatons, que les collectivités qui mettent régulièrement en place un comité technique, sont en gestion directe. Elles ont le souci de ne pas rester isolées en s'entourant d'un réseau d'acteurs locaux mobilisés.

→ **Difficultés pour impliquer les communes de Rennes métropole dans la mise en place d'un projet social** : connaître les niveaux d'implications, par rapport à la gestion des terrains, entre les communes et Rennes Métropole et éclaircir les niveaux de responsabilités et de coordination entre les communes, Rennes Métropole et AGV35.

→ **Coordination et animation des projets sociaux de Rennes à redéfinir (en interne AGV35)** : recherche de cohérence et projection sur les actions à développer par rapport aux besoins et attentes des familles et en lien avec le partenariat local.

→ En revanche, depuis 2013, coordination régulière entre l'équipe de gestion des terrains de Rennes, Rennes métropole et AGV35.

En dehors de notre participation aux comités techniques, les demandes d'accompagnement par AGV35 sont liées à la mise en place, par quelques collectivités, d'actions de sensibilisation et d'information sur les gens du voyage ou d'animation collectives, rencontres familles du voyage/partenaires (Liffré, Bain de Bretagne, Chateaubourg et Noyal Chatillon/Seiche pour les actions les plus récentes)

## 5. ÉLABORER UNE CHARTE

### **Constat général**

Les différences en terme de modalités de gestion (accueil, durée de séjour, tarifs, etc.) pratiquées sur les aires d'accueil peuvent compliquer la gestion des aires.

### **Objectif général**

**Tendre vers** une réduction des écarts en terme de pratiques de gestion sur les aires d'accueil, afin de se rapprocher d'une harmonisation de l'accueil des gens du voyage sur le département

### **Objectif opérationnel**

**Travailler sur** l'élaboration d'une charte départementale qui permettrait de créer les conditions d'un accueil de qualité et de favoriser l'intégration des aires d'accueil à la vie de la commune

### **Modalités de mise en œuvre**

**Conceptualiser** des réunions avec les membres du Comité de pilotage

NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES

### **Pilote**

Le Comité de pilotage du schéma

### **Bénéficiaires**

Les collectivités

### **Territoire visé**

Le département d'Ille-et-Vilaine

### **Partenariat**

les collectivités, les institutions et les administrations représentées au sein du Comité de pilotage

### **Calendrier**

3 premières années du schéma consacrées à la réflexion et à la réalisation d'une charte